



Le 9 juillet 2020

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

Le 9 juillet 2020, à 14h, les membres de l'association CIRSES se sont réunis en assemblée générale. Cette Assemblée Générale a eu lieu en visio conférence étant donné le contexte sanitaire lié au COVID 19.

Sont inscrits : cf liste ci-jointe.

77 personnes inscrites

Membres actifs présents prenant part au vote : 41

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 37

L'assemblée générale désigne *Armelle Camef Lebeurier* en qualité de présidente de séance et *Benoît Grossiord* en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance précise que les statuts de l'association sont mis à disposition des présents, ainsi que et l'état des actes passés pour le compte de l'association.

Il est rappelé que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du bilan d'activités 2019 et projets 2020,
- Présentation du bilan financier 2019 et budget prévisionnel 2020,
- Élection des administrateurs dont les représentants des collèges (Conseil d'Administration passant de 12 à 14 membres),

La présidente présente l'association, ses missions, l'évolution de ses membres et présente les évolutions du contexte national (mobilisation étudiante et citoyenne, évolutions réglementaires, crise sanitaire, évolution de Référentiel DD&RS CPU CGE...). Elle passe en revue les différents projets portés par l'association (Plateforme PERSEES, séminaires, sites internet, Label DD&RS...).

Le trésorier présente le bilan financier.

La réforme des statuts (assemblée générale extraordinaire d'octobre 2018) a introduit des collèges séparés afin de prendre en compte l'évolution de la structure des membres de l'association (accroissement des membres "établissements") en donnant une représentation des établissements au sein du conseil d'administration. Ainsi trois collèges distincts ont été constitués au niveau de l'AG :

- Collège des adhérents individuels : 40 votants pour le renouvellement du Conseil d'Administration
- Collège des universités : 11 votants pour le vote du représentant du Collège (11 votes)
- Collège des grandes écoles : 30 votants pour le vote du représentant du Collège (21 votes)

Le quorum est atteint.

bc

Il est mis au vote de l'assemblée générale, les délibérations suivantes :

1^{ère} délibération : adoption du rapport moral et d'activités 2019 :

L'assemblée générale adopte le bilan moral qui lui a été présenté.
Cette délibération est adoptée avec 39 pour et 1 abstention.

2^{ème} délibération : adoption du bilan financier 2019 :

L'assemblée générale adopte le bilan financier qui lui a été présenté et donne quitus au trésorier.
Cette délibération est adoptée avec 39 pour et 1 abstention.

3^{ème} délibération : adoption du budget prévisionnel 2020 :

L'assemblée générale adopte le bilan financier qui lui a été présenté.
Cette délibération est adoptée avec 39 pour et 1 abstention.

Le mandat des administrateurs est d'une durée de trois ans, renouvelable par tiers. Un tiers des postes d'administrateurs sont à renouveler en 2020, soit 4 postes.

Il est procédé à l'élection des administrateurs :

Liste des candidats et résultats des votes : (36 bulletins de vote valides sur 36)

Estelle BAURES - EHESP - 27 voix

Youssef ETTAÏ - Université Paris Nanterre - 22 voix

Emeline HUART - Université de Lille - 32 voix

Valérie LE CHENADEC - Université Paul Valéry Montpellier 3 - 24 voix

Gaëlle MOURIER BOUCHON - Université de Nantes - 31 voix

Les personnes élues en tant que membres du CA sont :

Estelle BAURES - EHESP

Emeline HUART - Université de Lille

Valérie LE CHENADEC - Université Paul Valéry Montpellier 3

Gaëlle MOURIER BOUCHON - Université de Nantes

Il est procédé à l'élection des représentants des collèges « Grandes Ecoles » et « Universités » qui siègeront au Conseil d'Administration :

Liste des candidats et résultats des votes : (36 bulletins de vote valides sur 36)

INSA Rouen Normandie - Alban BOURCIER - 21 voix pour 30 votants

Université de Rouen Normandie - Fabien THOUMIRE - 11 voix pour 11 votants

Les représentants de établissements élus en tant que membres du CA sont :

Alban BOURCIER - INSA Rouen Normandie

Fabien THOUMIRE - Université de Rouen Normandie

Le Conseil d'Administration composé de 12 sièges et 2 représentants des collèges est renouvelable par tiers sur les trois prochaines années pour les administrateurs. Il est acté que la nomination des membres du CA faisant partie des tiers sera effectuée en fonction du nombre de suffrages croissant recueillis lors de l'élection.

BG

Les membres du CA du tiers sortant pour l'Assemblée générale de 2021 seront :

Patricia CHAUVEL AUBLET - Toulouse Business School
Benoît GROSSIORD - Bordeaux Sciences Agro
Eugény PERON BODIN - Univ. Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
Yves ROUSSEAU - Université de Perpignan Via Domitia

Les membres du CA du tiers sortant pour l'Assemblée générale de 2021 seront :

Armelle CARNET LEBEURRIER - Agrocampus Ouest
Gérald MAJOU DE LA DEBUTRIE - CGE
Jaclyn ROSEBROOK COLLIGNON - Grenoble Ecole de Management
Lionel VINOURE - Université de Poitiers

Les membres du CA du tiers sortant pour l'Assemblée générale de 2022 seront :

Estelle BAURES - EHESP
Emeline HUART - Université de Lille
Valérie LE CHENADEC - Université Paul Valéry Montpellier 3
Gaëlle MOURIER BOUCHON - Université de Nantes

Conformément aux statuts, les membres du conseil d'administration ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

Signatures

Le 09 juillet 2020

Président de séance
Armelle CARNET LEBEURRIER

Secrétaire de séance
Benoît GROSSIORD